

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE RESERVATION : La réservation ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte et soit réception du contrat de location, soit acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Une confirmation vous est envoyée dès réception de l'acompte.

Le choix de l'emplacement définitif sera déterminé par le camping. *En aucun cas, un numéro de location ou d'emplacement ne vous sera donné à l'avance et vous ne pourrez revendiquer la réservation d'un emplacement précis.*

Le forfait de base emplacement comprend : 2 personnes, l'électricité, l'emplacement pour la tente, la caravane, le camping-car et 1 voiture, l'accès au sanitaire eau chaude comprise, le tarif des emplacements est à la nuitée. Le prix de la location (mobil home, maisonnette, villa) comprend eau, gaz et électricité.

CAPACITE DES LOCATIONS OU EMBLEMENTS : Il est formellement reconnu par le preneur que la location est acceptée et conclue pour une occupation maximum de 5 personnes (enfants et bébé inclus) et 1 voiture pour les mobil home, 6 personnes (enfants et bébé inclus) maximum et une voiture pour les maisonnettes, villa et emplacements, 2/3 personnes pour les tentes aménagées.

AUCUNE SURCHARGE NE SERA ADMISE. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire refusera les personnes supplémentaires.

ANIMAUX : Les animaux de petite taille sont acceptés sous la responsabilité de leur maître, ils doivent impérativement être tenu en laisse. Le tatouage et le carnet de santé sont obligatoires.

Tout animal entraînera un supplément de prix par jour (1 seul animal dans les locations), (voir tarifs). Les chiens de première et de deuxième catégorie sont interdits. L'animal ne pourra en aucun cas rester seul dans la location. Merci de prévoir une couverture pour protéger éventuellement les banquettes et lits. Les couvertures des locations ne doivent en aucun cas être utilisées pour les animaux.

TAXE DE SEJOUR : La taxe de séjour de 0,66 € par jour et par personne (+ de 18 ans) est en sus (Taxe destinée à la commune)

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Locations :

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées ainsi que les frais de réservation doivent être réglés dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour pour les locations de mobile home et maisonnettes ainsi que les taxes et suppléments détaillés ci dessus. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

Emplacements:

Un acompte de 120€ ainsi que les frais de réservations doivent être réglés au moment de la réservation. Le solde ainsi que les taxes et suppléments détaillés ci dessus doivent être réglés 2 semaines avant l'arrivée.

SEJOUR : La location du séjour est conclue pour la durée déterminée dans le contrat. Le locataire ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Le locataire doit se présenter le jour précisé et à l'heure indiquée. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur le contrat, sera facturé la période réservée.

Les emplacements sont disponibles à partir de 14H, et devront être libérées avant 11H.

Les locations sont disponibles à partir de 16 H, et devront être libérées avant 10 H.

De plus, il sera demandé au locataire, une caution de 150 € (500€ pour la villa)(carte bancaire ou chèque). Cette caution est restituée à la fin du séjour déduction faite du coût de la remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant le contrôle de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, la caution sera renvoyée par le propriétaire.

Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ faute de quoi un forfait ménage (Cf tarifs) selon le type de location sera retenu sur la caution.

L'équipement de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré remis au client qui est tenu de le contrôler dès son arrivée et de signaler le jour même toutes anomalies constatées.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTION : Conformément à l'article L.121-19 du code de la consommation, Le Camping les Coudoulets informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire.

L'acompte, les frais de réservation et le solde versés restent acquis au propriétaire quel que soit le motif d'annulation. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de sa location.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas de souscription l'assurance annulation, se référer aux conditions du contrat d'assurance.

En cas d'annulation du fait du camping les Coudoulets, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts

DROIT A L'IMAGE : Le camping peut prendre des photos et vidéos et les diffuser sur ses supports. L'autorisation des personnes s'effectue en acceptant ces CGVs

MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION : Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (nom de la société). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :CM2C : www.cm2c.net ;

- ou par voie postale : CM2C - 14 Rue Saint Jean, 75017 Paris